



32 % des entrepreneurs français sont des femmes
(chiffre 2014 - Étude APCE)

21 % des femmes entrepreneures ont créé leur société dans les services aux personnes, contre 6 % dans l'industrie (chiffres APCE 2010)

43,3 % : C'est le taux de création d'entreprise des femmes accompagnées par le réseau Entreprendre au Féminin Bretagne

2010 : Année où la Bretagne est devenue l'une des premières régions à lancer son Plan d'Action Régional (PAR), en faveur de l'entrepreneuriat au féminin.

[Anne-Sophie Le Gallic crée des sacs et bijoux : elle les vend dans toute l'Europe et jusqu'au Japon (lire page 4). © DR]

LE DÉFI DE L'ENTREPRENEURIAT AU FÉMININ



Édito

« Accompagner les entrepreneures »

Par Loïc Rolland, Directeur régional Bretagne de la Caisse des Dépôts



ALORS QUE LES FEMMES REPRÉSENTENT la moitié de la population active, à peine 1/3 d'entre elles créent ou reprennent

une entreprise. Face à ce constat, en s'appuyant sur différentes études et analyses, l'État, le Conseil régional et la Direction régionale de la Caisse des Dépôts, ont élaboré un 2^e Plan régional (2013/2015), de plus de 3 M€ d'actions de promotion de l'entrepreneuriat des femmes en Bretagne. Celui-ci s'articule autour de trois axes :

- Sensibiliser, orienter, informer ;
 - Renforcer l'accompagnement des créatrices ;
 - Faciliter leur accès au financement.
- Pour les partenaires, le développement

de la création d'entreprises par les femmes répond à un enjeu tant pour l'autonomie, que pour la réalisation professionnelle et personnelle des femmes. Mais aussi en faveur de la création

d'emplois et d'activités nouvelles et donc pour le développement économique et l'avenir des territoires bretons.

La Caisse des Dépôts mène depuis 2006 une politique en faveur de l'entrepreneuriat féminin. En Bretagne, avec l'État et le Conseil Régional, nous avons réussi à mobiliser de nombreux acteurs, pour élaborer deux Plans d'action régionaux. Ceux-ci ont permis de mutualiser un travail de sensibilisation des femmes à l'entrepreneuriat par l'ensemble des différents acteurs impliqués sur un territoire donné. Ces plans ont également contribué au soutien des entrepreneures en phase de création et de développement. Pour cela, nous soutenons les réseaux d'accompagnement féminins régionaux : Entreprendre au Féminin, Entreprendre Ensemble et Femmes de Bretagne et les réseaux généralistes comme France Active, Initiative France, l'ADIE, BGE ou encore Réseau Entreprendre. Nous souhaitons que ces réseaux puissent atteindre au moins 40 % de femmes accompagnées. •

« Entreprendre au féminin : des opportunités pour elles, une clé pour la compétitivité et l'emploi »



Par Annaïck Morvan, Déléguée régionale aux droits des femmes & à l'égalité F/H auprès du préfet de région

L'ÉGALITÉ entre les femmes et les hommes est une des valeurs sur lesquelles est fondée l'Union européenne et que la France réaffirme comme valeur républicaine. C'est aussi un droit fondamental inscrit dans les traités européens qui se traduit en France par des objectifs chiffrés que le gouvernement s'est fixés, conformément à la Stratégie Europe 2020 :

- Augmenter le taux d'activité des femmes à 75 % d'ici 2025
 - Parvenir à un tiers de métiers mixtes d'ici 2025
 - Atteindre 40 % de femmes créatrices d'ici 2017. Aujourd'hui elles ne représentent qu'un peu plus de 30 % et ce chiffre stagne depuis des années.
- 2017, c'est demain. C'est donc un véritable défi qui nous attend et que nous allons relever car l'emploi est notre priorité. Soutenir l'entrepreneuriat par les femmes et leur contribution au

développement économique est ce qui nous mobilise dans le cadre du second Plan régional pour l'entrepreneuriat féminin (PAR) que l'État a choisi de signer avec la Région et la Caisse des dépôts (2013-2015).

Grâce à cette dynamique, nous accompagnons, encourageons et soutenons les femmes dans le domaine de la création ou de la reprise d'entreprise. Nous nous appuyons sur les réseaux dédiés à l'entrepreneuriat féminin en Bretagne. Ils sont nombreux, actifs et novateurs. Nous augmentons ainsi la participation des femmes au marché du travail, alimentons la croissance, développons la cohésion sociale et contribuons à leur indépendance économique.

Les femmes en Bretagne, quelle que soit leur formation, leur trajectoire et le territoire sur lequel elles résident (quartier politique de la ville ou milieu rural) doivent pouvoir participer à l'économie locale, créer des emplois en commençant par le leur.

Elles dynamisent des secteurs d'activité, innovent et répondent à des besoins sur les territoires bretons. C'est d'abord en nous appuyant sur leurs potentiels, leurs talents, sur les idées et le désir d'entreprendre des femmes en Bretagne que nous atteindrons l'objectif gouvernemental de 40 % de créatrices d'ici 2017. •

DES RÉSEAUX POUR ACCOMPAGNER LES ENTREPRENEURES

Exclusivement féminins ou mixtes, plusieurs réseaux accompagnent les entrepreneures bretonnes. Objectif : permettre aux porteuses de projets de bénéficier d'une expertise partagée. Mais aussi d'échanger des conseils et des retours d'expériences. Dans le cadre du Plan d'action régional pour l'entrepreneuriat féminin, l'État, la Région Bretagne et la Caisse des Dépôts soutiennent durablement ces réseaux.

Entreprendre au féminin

10 ans aux côtés des entrepreneures !



Voilà plus de 10 ans qu'Entreprendre au féminin aide les bretonnes dans le développement de leurs projets ! Présente dans les 4 départements, cette association créée en 2003 est « le » réseau régional des entrepreneures. « Entre 2003 et 2010, nous avons accompagné 282 entreprises. 76% des femmes qui sont passées par la structure sont toujours en activité au bout de cinq ans », indique Gaëlle Vigouroux, cofondatrice. Toute femme ayant une idée de création ou de reprise d'entreprise peut ainsi s'adresser à l'association.

Sa force : la bienveillance et l'absence de jugement. Il s'agit de mettre en confiance des personnes parfois intimidées par un univers encore dominé par les hommes. « Nous écoutons. Puis nous identifions la nature du projet de la personne. Si elle n'a pas trop de freins, nous l'orientons directement vers les structures d'accompagnement classique » explique Gaëlle Vigouroux. Des femmes que l'association reverra pour deux entretiens dans l'année, afin de suivre l'avancée de leurs projets. Pour celles qui ont besoin d'une aide plus appuyée, des formations à l'émergence de projet sont proposées pendant 10 jours, répartis sur 10 semaines.

Au programme : travail avec des experts sur la prise de risque financière et humaine ou la prise de décision. Des outils efficaces soutenus par l'État, la Région Bretagne, la Caisse des Dépôts, ainsi que le département du Finistère et l'Union européenne. ●

PLUS D'INFOS
www.entreprendre-au-feminin.net

[Association qui accompagne les bretonnes dans le développement de leur projet, Entreprendre au féminin constitue aussi un solide réseau. La structure organise régulièrement des rencontres entre cheffes d'entreprises.
© Entreprendre au féminin Bretagne]

Entreprendre ensemble

« Donner confiance aux entrepreneures »



Entreprendre ensemble accompagne avec succès des entrepreneurs bretons dans la définition de leurs projets. Des dirigeants en devenir qui sont surtout des femmes.

Rencontre avec Daisy Dourdet, fondatrice de l'association.

Que proposez-vous aux porteuses de projets ?

Nous leur proposons un accompagnement d'un an en échange d'une cotisation de 150 euros. Nous les recevons une première fois pour appréhender leurs attentes. Puis nous définissons ensemble un projet réalisable. J'accompagne humainement les personnes en leur faisant partager mon expérience de dirigeante. Et des experts bénévoles (expert comptable, avocat...) mènent des ateliers individuels ou collectifs réguliers.

Un accompagnement qui concerne majoritairement des femmes ?

Oui : elles représentent 70% de nos accompagnements. Elles sont encore très minoritaires parmi les dirigeants d'entreprises. Nous travaillons sur la confiance en soi. En général, les femmes se battent d'abord contre elles-mêmes, car on ne leur a pas inculqué cette confiance. ●

PLUS D'INFOS
www.entreprendre-ensemble.com

[Daisy Dourdet, entrepreneure et fondatrice d'Entreprendre ensemble.
© DR]



Dossier réalisé par *Bretagne Durable magazine* pour la Délégation Régionale aux droits des femmes et la Caisse des Dépôts. Septembre 2015

Préfecture de Bretagne : www.bretagne.gouv.fr
www.femmes.gouv.fr

Caisse des Dépôts Bretagne : www.caissedesdepots.fr

La reproduction des photos et textes est interdite sans autorisation préalable de La Maison des Possibles.

Encart gratuit de *Bretagne Durable* n°17.

Ne peut être vendu séparément.

Femmes de Bretagne

Un réseau social bienveillant



Fort de ses 2 000 membres, Femmes de Bretagne est un réseau social qui rassemble porteuses de projets, cheffes d'entreprises et toutes les bretonnes désireuses d'aider les autres. Rencontre avec sa directrice, Marie Eloy.

Pourquoi avoir créé un réseau social dédié aux bretonnes ?

Dans les entreprises de plus de 10 salariés, seuls 10 % des dirigeants sont des femmes. Notre but est de pousser les femmes à croire en elles et en leurs projets. Nous les mettons en relation pour qu'elles puissent s'entraider.

Quels types de profils trouve-t-on sur le réseau ?

Les porteuses de projets représentent un tiers des membres. Viennent ensuite des cheffes d'entreprises qui vont aider les autres. Puis des bretonnes solidaires aux profils variés (étudiantes, retraitées, chômeuses...), qui dispensent leurs conseils et mutualisent leur expérience.

Comment fonctionne le site ?

L'inscription, réservée aux femmes, est gratuite. Chacune se présente sur son profil et explique pourquoi elle veut aider. Elle peut ensuite faire une demande de soutien sur un sujet (« coup de pouce ») ou proposer son aide (un « bon plan »). Contrairement aux réseaux classiques où l'on montre d'abord ses forces, on se montre ici aussi avec ses doutes. Et le ton est à l'encouragement. ●

[© Gwenaél Saliou]

PLUS d'INFOS
www.femmesdebretagne.fr



de 2 ans à monter leurs projets. Moyenne d'âge : « 51-52 ans. Ce sont surtout des personnes diplômées du Bac à Bac+2 », constate Agathe Savioz, responsable entrepreneuriat du réseau. Une antenne de Force Femmes a d'ailleurs ouvert à Rennes en 2013. Une quinzaine de bénévoles s'activent. L'inscription est gratuite. Un parcours « création d'activité » est mis en place. Cet accompagnement individuel est animé notamment par des cheffes d'entreprise prêtes à partager leurs expériences. « Des ateliers collectifs sur une thématique précise sont aussi organisés : aspects juridiques, marketing, communication... » Huit femmes soutenues par l'association ont déjà créé leur activité en Ille-et-Vilaine. Un succès qui encourage ce réseau national à ouvrir une délégation à Brest.

PLUS d'INFOS
www.forcefemmes.com

Club des Créatrices

Rendez-vous au Club !



120 femmes bénéficient chaque année des services du Club des Créatrices du Finistère. Une initiative lancée il y a

plus de 15 ans par la Boutique de gestion d'entreprise du Finistère. Le programme est ouvert à toutes : entrepreneures débutantes ou confirmées. Son originalité : faire alterner entretiens individuels et rencontres collectives. Le suivi personnalisé permet à la personne de recevoir un accompagnement adapté à sa situation. Et des rencontres régulières avec d'autres femmes, à Brest et Quimper, offrent à chacune la possibilité d'échanger sur des sujets précis (réussir son projet web, l'approche commerciale, les erreurs à éviter lors de la création...). De quoi progresser ensemble et se constituer un solide réseau. « Le dispositif était au départ expérimental et il existe toujours » commente Claude Cariou, directeur du BGE. Le signe que les porteuses de projets ont encore besoin d'accompagnement dans un monde professionnel majoritairement masculin. Mais aussi, que de plus en plus de femmes désirent reprendre et monter des entreprises. Le Club des Créatrices est soutenu par Brest métropole, Quimper communauté, l'État et l'Union européenne. ● [© BGE Finistère]

PLUS d'INFOS
www.bg-finistere.com/club-des-creatrices

Force Femmes

Créer son activité après 45 ans

Il n'est pas toujours évident de monter son entreprise lorsque l'on a plus de 45 ans. Depuis 2005, l'association nationale Force Femmes aide les femmes inscrites à Pôle emploi depuis moins

METTRE L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ À L'HONNEUR !

Depuis 2011, le concours Femmes entrepreneurs en Bretagne récompense des cheffes d'entreprise des territoires. L'événement est organisé chaque année par l'État, la Région Bretagne et la Caisse des Dépôts, dans le cadre du second Plan régional pour l'entrepreneuriat des femmes et des entreprises. Il comporte 5 prix « Jeunes entreprises » (trois dotés de 3 000 € et deux dotés de 1 500 €) et un « prix du jury » (3 000 €). Parole à quelques lauréates des dernières éditions.

Anne-Sophie Le Gallic et Fifi Bastille : Prix du jury 2014



Des sacs, des accessoires et des bijoux fantaisie aux motifs et dessins décalés, voire déjantés : voilà ce qui fait le succès de Fifi Bastille.

Une marque créée il y a 6 ans par Anne-Sophie Le Gallic, près de Saint-Brieuc. Cette entrepreneure dynamique tire parti d'une double compétence en graphisme et en marketing. Le public a rapidement adhéré à l'originalité de ses produits qui sont désormais vendus partout en France, dans plusieurs pays européens et même au Japon ! Une réussite qui a poussé Anne-Sophie le Gallic à lancer une seconde marque, *Y'a pas de mais*, pour mettre à l'honneur le travail d'autres illustrateurs.

[© DR]

PLUS D'INFOS
www.ffibastille.com

« Cette entrepreneure dynamique tire parti d'une double compétence en graphisme et en marketing. »

Gwenaëlle Brenner, une entrepreneure bien trempée



L'industrie est encore un milieu très masculin et il n'est pas toujours évident pour une femme d'y accéder. La Finistérienne Gwenaëlle

Brenner en a fait l'expérience, en travaillant dans la métallurgie. « *En tant que femme, on nous empêche parfois d'aller plus loin dans nos objectifs professionnels. Lorsque j'étais salariée, je n'avais pas le même statut que les autres personnes du groupe, à compétences identiques* ». Devant cette difficulté à évoluer, Gwenaëlle prend les choses en main. « *Je voulais mettre mon énergie à profit. Et j'ai créé en 2012 ma propre société de Thermolacage à Briec (29)* ». Forte de son expérience, son entreprise – G2H29 – devient une référence bretonne en matière de peinture sur pièces métalliques. Ses clients : des chaudronniers, métalliers ou encore des serruriers. G2H29 a créé 8 postes et a doublé son chiffre d'affaires depuis sa naissance. Un succès qui a permis à Gwenaëlle d'être lauréate du concours Femmes entrepreneurs en 2013, catégorie « Jeunes entreprises ». Une première reconnaissance dont elle se dit « très fière ». [© G2H29]

Audrey Gruel : lier agriculture locale et solidarité



« *Je n'ai jamais rêvé de créer ma boîte* », confie Audrey Gruel. Pourtant, cette femme de 46 ans est aujourd'hui co-gérante d'une Société

coopérative de 7 salariés. « *J'ai travaillé avec l'Établissement d'aide par le travail de Bain de Bretagne (35). Je suis alors entrée en contact avec des personnes handicapées. Dans un même temps, je me suis aperçue que plusieurs structures cherchaient à acheter des produits locaux* ». Pour répondre à cette demande, Audrey décide de monter une société. Le lien Gourmand, traiteur et plate-forme logistique de produits locaux, est créé en 2011 à Saint-Thurial (35). Cette structure adaptée emploie aujourd'hui 4 personnes en situation de handicap. Ses clients : des collectivités, des entreprises et des restaurants scolaires de la région. Le projet mêle solidarité et valorisation de l'agriculture bio et locale. Une cohérence qui a valu à Audrey Gruelle d'être désignée lauréate 2013 du concours Femmes entrepreneurs en Bretagne 2012, catégorie « Jeunes entreprises ». [© DR]

PLUS D'INFOS : www.leliengourmand.com

DES OUTILS BANCAIRES ET FINANCIERS SPÉCIFIQUES

Il existe un continuum d'outils et de financements d'accompagnement, mis en place par l'État, la Région Bretagne et la Caisse des dépôts.

BRETAGNE ACTIVE GARANTIT L'ACCÈS AU PRÊT

Le financement de la création d'entreprise est souvent compliqué pour les banques, souvent associé à un niveau de risque élevé. Et les femmes sont moins enclines que les hommes à s'endetter ! Bretagne Active, association qui œuvre pour le financement de la création d'entreprise et de l'économie sociale et solidaire, propose des Fonds de Garantie à l'Initiative des Femmes (FGIF). D'un montant maximum de 45 000 euros pour un minimum de 5 000 euros, le FGIF supprime les cautions personnelles et couvre 70% du montant du prêt. Le dispositif rassure les établissements bancaires et les incite à prêter aux porteuses de projets. Il offre donc à l'entreprise concernée une plus grande capacité à financer ses investissements. Une solidité qui s'observe dans les faits. 90% des projets qui bénéficient du dispositif sont pérennes au bout de trois ans. Coût du service ? 2,5% du montant garanti. Chaque année, Bretagne Active accompagne près de 200 entrepreneures. Taux moyen de créations d'emplois : deux postes au bout de trois ans. Bon pour les femmes et pour le territoire.

PLUS D'INFOS
www.bretagneactive.org

INITIATIVE BRETAGNE PRÊTE AUX ENTREPRENEURES

35% : c'est la part du public féminin reçu par Initiative Bretagne, plate-forme régionale d'aide à la reprise et à la création d'entreprise. « *Voir une femme monter sa société il y a 30 ans, c'était quelque peu exceptionnel. Aujourd'hui, on en rencontre de plus en plus* » témoigne Patricia Lasnier, Co-présidente d'Initiative Bretagne. Cette association co-présidée par deux femmes (la seconde est Béatrice Parmentier), accorde des « prêts d'honneur » à taux zéro aux porteurs de projets. « *Le remboursement s'effectue en fonction de l'entreprise, au maximum sur 5 ans* », indique Mme Lasnier. Montant moyen : 3 000 euros. Initiative Bretagne gère également le fond BRIT, mis en place par la Caisse des Dépôts. L'objectif est de favoriser la reprise d'entreprises par des prêts d'un montant moyen de 20 000 euros. Mais ce réseau régional de plateformes ne se contente pas de prêter de l'argent. Les entrepreneures peuvent compter sur un « parrainage » de 3 ans dispensé par des chefs d'entreprises expérimentés. Outre la Caisse des Dépôts, Initiative Bretagne reçoit le soutien de la Région Bretagne et des Conseils départementaux (22 et 56). Ce qui lui a permis d'accompagner 946 projets en 2014.

PLUS D'INFOS : www.initiative-bretagne.fr